

Code de vie

Le code de conduite vise à aider l'élève à découvrir et à exploiter toutes ses possibilités, à prendre conscience de ses responsabilités et aussi à acquérir un comportement adéquat.

Le code de vie de l'école secondaire catholique Thériault se fonde sur quatre grands principes :

- Le respect de l'autorité**
- Le respect de soi et des autres**
- Le respect des routines scolaires**
- Le respect du milieu**

Ces quatre principes favorisent un climat propice à l'acquisition des connaissances, des apprentissages et des valeurs.

On exige que l'élève :

1. Arrive à temps aux cours ;
2. Fasse ses devoirs assidûment et soigneusement ;
3. Soit poli, respectueux envers les membres du personnel et envers les autres élèves ;
4. Ait un comportement acceptable en ce qui à trait à l'attitude, à la tenue et au langage dans l'école ;
5. Démontre une sensibilité sociale ;
6. Soit responsable de ses actes et de ses paroles ;
7. Démontre un respect pour la culture francophone et la catholicité

Attentes	Raison d'être	Conséquences/Réparations
Respect de l'autorité L'élève reconnaît et suit le Code de vie et l'élève respecte TOUS les membres du personnel oeuvrant dans mon école.	C'est le rôle et la responsabilité de TOUS LES MEMBRES DU PERSONNEL de l'école de mettre en oeuvre les attentes du Code de vie.	<ul style="list-style-type: none">• L'élève doit rencontrer la personne à la direction.• L'élève est passible de :<ul style="list-style-type: none">a) communication avec les parents;b) retenue;c) retrait interne;d) suspension.

Attentes	Raison d'être	Conséquences/Réparation
<p>1. Absences</p> <ul style="list-style-type: none"> Je dois me rendre à l'école tous les jours et assister à chacun de mes cours. <p><u>Absences justifiées</u></p> <ul style="list-style-type: none"> maladie activité scolaire soins de santé urgence dans la famille rencontre avec un membre de la direction, en Orientation, Coop... <p>1. Une absence/un retard ou un départ hâtif doit être justifiée, dès le jour même, par l'entremise d'un appel du parent, une note signée par un parent, tuteur ou tutrice ou un professionnel de la santé, ou par la présence d'un parent à l'école.</p> <p>2. Dans le cas d'un examen, une note d'un médecin est exigée, avant de pouvoir écrire l'examen.</p> <p><u>Retard motivé au bloc 1</u></p> <p>En cas de retard ou de départ hâtif, je signe le cartable au bureau d'assiduité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> La présence aux cours est essentielle à la réussite scolaire. Il existe une relation entre l'assiduité et la réussite. L'assiduité permet de développer le sens d'engagement et de responsabilité. 	<ul style="list-style-type: none"> Dès son retour, l'élève doit faire des arrangements avec son enseignant(e) pour faire ses évaluations le plus tôt possible. La personne à la direction peut communiquer avec les parents de l'élève. La direction peut demander un rendez-vous avec les parents d'un élève qui s'absente de façon répétitive ou qui se voit manquer au delà de 10 jours dans un même semestre.

Attentes	Raison d'être	Conséquences/Réparations
<p><u>2. Activité scolaire</u></p> <p>L'élève doit réussir ses cours et faire preuve de respect du Code de vie afin d'avoir le privilège d'être membre d'un club, d'une équipe sportive ou de participer à une activité scolaire.</p>	<p>Le rendement académique est une priorité de l'école.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Si l'élève n'a pas un rendement académique ou un comportement jugé acceptable par l'administration, celle-ci peut enlever le privilège de participer à un club, d'être membre d'une équipe sportive ou de participer à une activité scolaire.

Attentes	Raison d'être	Conséquences/Réparations
<p><u>3a. Alcool et drogues</u></p> <p>La possession, la consommation, la distribution et la vente d'alcool ou de drogues sont strictement interdites.</p> <p>Tout objet relié à la drogue est aussi interdit.</p> <p><u>3b. Odeur de drogues</u></p> <p>L'élève reconnaît que ses vêtements ou tout autre objet lui appartenant ne doivent pas dégager l'odeur d'une substance illicite.</p>	<p>C'est le respect de soi et des autres.</p> <p>C'est contre la loi.</p> <p>C'est une question d'hygiène et d'impression de mauvaise conduite.</p> <p>L'élève respecte les gens qui l'entourent.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève est passible de : <ul style="list-style-type: none"> a) perte de privilèges (danses, activités et autres) ; b) suspension ; c) renvoi ; d) intervention policière ; e) autres mesures appropriées. • L'élève est passible de retour à la maison pour se changer et/ou d'avoir une suspension de l'école.

Attentes	Raison d'être	Conséquences/Réparations
<p><u>4. Appareils multimédias personnels</u></p> <p>Il est interdit d'activer ces appareils électroniques dans l'école, sauf à la bibliothèque, à l'agora et à la cafétéria en utilisant un volume raisonnable.</p> <p>L'enseignant(e) peut, à sa discrétion, autoriser l'utilisation d'appareils audios en classe.</p>	<p>C'est une question de sécurité. L'élève doit être conscient de son entourage.</p> <p>On doit respecter la qualité de l'environnement d'apprentissage dans notre école.</p> <p>L'utilisation de ces appareils peut déranger les individus dans l'environnement immédiat (par exemple, volume excessif).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un(e) élève qui ne respecte pas les endroits désignés ou le volume acceptable verra son appareil multimédia personnel confisqué pour la journée scolaire. • Lors d'une 2^e infraction, l'appareil sera confisqué et les parents seront obligés de venir le chercher à l'école. • Si le comportement persiste, l'élève sera passible de : <ul style="list-style-type: none"> a) retrait interne ; b) suspension.

Attentes	Raison d'être	Conséquences/Réparations
<p><u>5. Bijoux</u></p> <p>Tous les bijoux doivent être enlevés, incluant les "perçages" pour certains cours (ex : éducation physique, ateliers, etc....)</p> <p>L'élève ne porte aucun bracelet à pointes d'acier, de bijoux à teneur offensive.</p>	<p>L'élève assure sa sécurité et celle des autres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tous bijoux considérés comme dangereux seront confisqués. • La personne à la direction communique avec les parents. • Si le problème persiste, l'élève est passible de : <ul style="list-style-type: none"> a) retrait interne ; b) suspension.

Attentes	Raison d'être	Conséquences/Réparations
<p><u>6. Casiers</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'élève paie un dépôt pour l'utilisation d'un casier. 2. L'élève doit se procurer un cadenas au secrétariat de l'école. 3. L'élève est responsable du contenu de son casier. 4. L'élève ne doit pas partager son casier. 5. L'élève maintient le casier en bon état, c'est-à-dire sans messages ou affiches vulgaires ni graffitis, et le garde propre. 	<p>L'élève évite les pertes et les vols.</p> <p>Le casier permet de ranger les articles personnels dans un endroit sécuritaire.</p> <p>C'est une question de respect de l'entourage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le dépôt sera remis à la fin des études secondaires si le casier est maintenu en bonne et due forme. • Un cadenas non approuvé sera coupé. • La direction a le droit d'accès à tous les casiers, sans avis préalable et à sa discrétion. • Si le contenu du casier n'est pas légal (couteau, drogues etc...) l'administration prendra les mesures disciplinaires nécessaires. • La personne à la direction communique avec les parents et il pourrait y avoir une intervention policière.

Attentes	Raison d'être	Conséquences/Réparations
<p><u>7. Casquettes, chapeaux, fichus, capuches, bérets</u></p> <p>En entrant dans l'école, l'élève enlève sa casquette, son chapeau, son fichu, sa capuche et son béret et le place dans son casier pour la journée scolaire et ne peuvent être remis qu'à la sortie de l'édifice.</p>	<p>C'est un signe de politesse et de respect.</p> <p>C'est une question d'hygiène.</p> <p>C'est une question de sécurité (afin de reconnaître les intrus).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève remet l'objet demandé au membre du personnel qui en fait la demande et on me le remet à la fin de la journée scolaire. • Si le problème persiste, l'élève est passible de : <ul style="list-style-type: none"> a) retenue ; b) retrait interne ; c) suspension.

Attentes	Raison d'être	Conséquences/Réparations
<p><u>8. Célébrations, spectacles et assemblées</u></p> <p>L'élève doit assister à tous les spectacles, assemblées et célébrations même lorsque ceux-ci sont en même temps que sa période d'étude.</p> <p>L'élève doit en tout temps respecter le caractère du rassemblement et se comporter de façon convenable.</p>	<p>Les rassemblements font partie intégrale du programme scolaire.</p> <p>L'élève doit toujours respecter les normes des conventions sociales.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève qui se comporte de façon inacceptable ou qui s'absente d'un rassemblement (sans raison valable) devra rencontrer un membre de la direction et sera passible de : <ul style="list-style-type: none"> a) communication avec les parents ; b) retrait interne ; c) retenue ; d) suspension.

Attentes	Raison d'être	Conséquences/Réparations
<p><u>9. Communications frauduleuses</u></p> <p>L'élève ne doit pas écrire de notes, faire des appels ou envoyer des courriels frauduleux, ni pour lui-même, ni pour quelqu'un d'autre.</p>	<p>C'est contre la loi.</p> <p>C'est malhonnête.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les parents sont avisés et l'élève est suspendu(e) pour un minimum de 2 jours. • Il pourrait y avoir une intervention policière.

Attentes	Raison d'être	Conséquences/Réparations
<p><u>10a. Évaluation</u></p> <p>Une évaluation sommative doit être reprise le lendemain d'une absence.</p> <p>Après une absence prolongée, l'élève doit rencontrer son enseignant(e) afin d'établir un plan d'action (pour la remise des travaux et la reprise d'évaluation).</p> <p><u>10b. Intégrité intellectuelle</u></p> <p><u>Copier/Tricher</u> L'élève ne copie pas l'évaluation d'un autre.</p> <p>L'élève ne triche pas lors d'une évaluation.</p> <p><u>Plagiat</u> Le plagiat consiste à faire passer comme son propre travail celui d'un(e) autre élève, d'un(e) enseignant ou d'un(e) auteur(e) professionnel(le). La longueur du plagiat est sans importance ; il suffit d'avoir copié une partie de phrase. Le plagiat comprend aussi la paraphrase, c'est-à-dire la reproduction des idées d'un autre en ne changeant que les mots ou les structures de phrases, sans en faire connaître la source.</p>	<p>Le délai nuit au rendement.</p> <p>L'élève est une personne honnête.</p> <p>Le plagiat est contre l'éthique de travail.</p> <p>Lors d'une évaluation, l'enseignant veut évaluer les connaissances de chaque élève.</p> <p>Il est important que chaque élève comprenne bien le concept d'honnêteté scolaire et en tienne compte en faisant tout devoir, composition, test, dissertation ou travail de recherche.</p>	<p>Dès son retour, l'élève doit remettre ses évaluations.</p> <p>Après une absence prolongée, si l'élève ne rencontre pas son enseignant ou refuse de remettre son travail, l'élève sera référé à l'administration.</p> <p>Le plagiat ne sera pas toléré et l'enseignant(e) doit avertir la direction-adjointe de la fraude.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'élève doit reprendre le travail ou l'évaluation suite à une consultation avec l'enseignant(e). L'élève doit respecter la date d'échéance établie par l'enseignant(e) et/ou l'administration. • Lorsqu'un enseignant.e découvre qu'un élève a commis du plagiat, l'enseignant(e) doit avertir l'élève, le parent et la direction adjointe de la fraude. • L'élève est passible de : <ul style="list-style-type: none"> a) retenue ; b) suspension ; c) autres mesures appropriées.

Attentes	Raison d'être	Conséquences/Réparations
<p><u>11. Hymne national et prière</u></p> <p>L'élève s'arrête et porte respect à l'hymne national et à la prière en silence.</p> <p>L'élève écoute attentivement les annonces, en silence.</p>	<p>L'élève démontre sa fierté d'être citoyenne, citoyen du Canada et d'être catholique.</p> <p>L'élève est au courant des activités de l'école.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève reçoit un avertissement d'un membre du personnel. • Un élève qui refuse de coopérer sera référé à l'administration. <p>Si le problème persiste, l'élève est passible de :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) retenues ; b) suspension ; c) autres mesures appropriées.

Attentes	Raison d'être	Conséquences/Réparations
<p><u>12. Initiation</u></p> <p>Toute initiation est interdite à l'école même et ailleurs.</p>	<p>L'élève respecte les autres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève est automatiquement suspendu(e) pour un minimum de 3 jours et doit faire des excuses.

Attentes	Raison d'être	Conséquences/Réparations
<p><u>13. Intimidation/ Harcèlement</u> (physique, social, verbal et cyber-intimidation)</p> <p>L'école a une politique de tolérance "0" face à la violence, aux menaces faites aux autres, à l'agression et au harcèlement, sous toutes ses formes.</p> <p>Ceux-ci incluent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rumeurs • encourager les batailles • menaces • cyber-intimidation • touchers non voulus • commentaires dérogatoires (homophobes, racistes, sexistes) • commentaires de nature sexuelle • paroles ou gestes blessants ou humiliants et autres... 	<p>L'élève respecte les autres et l'intégrité de la personne.</p> <p>L'élève peut blesser les autres et détruire des amitiés.</p> <p>L'élève peut causer des blessures physiques.</p> <p>Toutes et tous ont le droit de vivre et d'apprendre dans un milieu sain et sécuritaire.</p> <p>Le langage et les gestes vulgaires ainsi que les menaces verbales blessent les autres et occasionnent la violence physique.</p> <p>C'est contre la loi.</p>	<p>Les conséquences pour l'intimidation sont basées sur la Loi sur la sécurité dans les écoles et le Code de conduite provincial.</p> <p>L'élève est passible de :</p> <ol style="list-style-type: none"> a) retenue ; b) suspension ; c) autres mesures appropriées. <p>Il peut y avoir intervention policière.</p>

Attentes	Raison d'être	Conséquences/Réparations
<p><u>14. Manifestations affectueuses</u></p> <p>Les manifestations affectueuses exagérées sont déplacées dans des lieux à caractère éducatif et ne peuvent être justifiées ou acceptées.</p>	<p>L'élève doit se respecter et faire preuve de respect envers les autres élèves.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Lors d'une 1^{re} infraction, il y aura une rencontre avec les élèves en question pour discuter du comportement peu approprié. Si le problème persiste, les élèves en question sont passibles de : <ul style="list-style-type: none"> a) communication et/ou rencontre avec les parents ; b) retenue ; c) suspension.

Attentes	Raison d'être	Conséquences/Réparations
<p><u>15. Manteaux</u></p> <p>L'élève n'apporte pas son manteau en salle de classe.</p>	<p>C'est une question de sécurité.</p> <p>C'est une question d'hygiène.</p>	<ul style="list-style-type: none"> L'élève remet son manteau dans son casier à la demande d'un membre du personnel de l'école.

Attentes	Raison d'être	Conséquences/Réparations
<p><u>16. Matériel scolaire</u></p> <p><u>Manuels de classe et livres de la bibliothèque</u></p> <p>L'élève utilise certaines ressources avec l'autorisation d'un membre du personnel.</p> <p>L'élève doit prendre soin du matériel mis à sa disposition.</p> <p>L'élève prend soin du matériel emprunté à la bibliothèque.</p> <p>L'élève remet à temps le matériel emprunté à la bibliothèque.</p>	<p>L'élève respecte la propriété de l'école.</p> <p>Ces ressources doivent durer et servir à d'autres.</p> <p>Les parents contribuent à l'achat de ces ressources.</p>	<ul style="list-style-type: none"> L'élève peut perdre le privilège d'utiliser certaines ressources scolaires. L'élève doit rencontrer la personne à la direction qui peut communiquer avec les parents. L'élève doit défrayer les coûts de réparation ou de remplacement du matériel détruit, abîmé ou perdu. Pour tout matériel non remis, l'école peut retenir le bulletin, le relevé de notes ou l'album-souvenir. L'élève doit payer les frais associés aux retards ou la perte du matériel scolaire.

Attentes	Raison d'être	Conséquences/Réparations
<p>17. Motoneige</p> <p>La motoneige est interdite sur le terrain de l'école. _____</p>	<p>On doit assurer la sécurité du milieu scolaire.</p> <p>C'est un arrêt municipal.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La personne à la direction rencontre l'élève et communique avec les parents. • Les policiers sont avisés.

Attentes	Raison d'être	Conséquences/Réparations
<p>18. Nourriture</p> <p>Les élèves ont la permission de manger un goûter-santé dans les locaux désignés.</p> <p>NB. Aucun breuvage ou nourriture seront permis aux endroits suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Laboratoire informatique • Auditorium • Bibliothèque • Agora • Corridors <p>L'élève doit garder son pupitre et son environnement propre.</p>	<p>Un goûter-santé peut aider à mieux réussir.</p> <p>C'est une question de santé et de bien être.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En cas d'abus ou de malpropreté, ce privilège pourrait être révoqué à toute la population estudiantine. • L'élève reçoit un rappel de se rendre à un endroit désigné et/ou de nettoyer son environnement. • En cas de refus, l'élève sera référé à un membre de la direction.

Attentes	Raison d'être	Conséquences/Réparations
<p>19. Objets dangereux (briquets, lasers, couteaux, armes et tout autre objet jugé dangereux par l'administration.)</p> <p>Ces objets sont interdits à l'école.</p>	<p>Les élèves ont le droit d'oeuvrer dans un milieu sécuritaire et sans crainte.</p> <p>L'élève doit respecter les autres, respecter les lois, respecter le bien d'autrui afin que le milieu scolaire demeure sécuritaire.</p>	<p>L'élève qui apporte de tels objets à l'école est passible de :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) retenue ; b) suspension ; c) renvoi ; d) intervention policière ; e) autres mesures appropriées.

Attentes	Raison d'être	Conséquences/Réparations
<p><u>20a. Patins à roues alignées, rouli-roulant, trottinettes</u></p> <p>L'élève place ces articles dans son casier pendant la journée scolaire.</p> <p>L'élève s'en sert prudemment à l'extérieur de l'école, aux endroits désignés, en ne nuisant pas à la circulation.</p> <p><u>20b. Souliers à roulettes</u></p> <p>Ceux-ci sont interdits sur la propriété de l'école et du conseil.</p>	<p>L'élève assure la sécurité du milieu.</p> <p>C'est une politique du conseil.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève accompagne le membre du personnel afin de rencontrer la personne à la direction. • Si le problème persiste, la personne à la direction communique avec les parents. • L'élève peut perdre le privilège d'apporter ces articles à l'école. • L'élève sera retourné(e) à la maison pour changer ses souliers.

Attentes	Raison d'être	Conséquences/Réparations
<p><u>21. Ponctualité</u></p> <p>L'élève arrive à temps pour ses cours.</p>	<p>L'élève assure sa réussite scolaire.</p> <p>L'élève assume ses responsabilités.</p> <p>Les retards dérangent le bon fonctionnement des classes.</p> <p>L'élève manque des directives ou des consignes importantes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lors d'un court retard non-motivé, l'élève sera accepté en salle de classe. Une conséquence pourrait être imposée par l'enseignant(e). • Lors d'un retard non-motivé d'une durée jugée excessive, l'élève sera accepté en salle de classe. Un billet d'enquête sera envoyé à la direction. • L'élève qui est fréquemment en retard sera référé à l'administration et sera passible de : <ul style="list-style-type: none"> a) retenue ; b) retrait interne ; c) suspension ; d) autres mesures appropriées.

Attentes	Raison d'être	Conséquences/Réparations
<p><u>22. Retenues</u></p> <p>L'élève doit respecter les mesures disciplinaires imposées par l'administration.</p>	<p>L'école doit avoir recours à certaines mesures à inciter ses élèves à collaborer au bon fonctionnement de l'école et à respecter le Code de vie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> L'élève qui ne respecte pas les mesures disciplinaires imposées est passible de : <ul style="list-style-type: none"> a) voir sa retenue doublée ; b) retrait interne ; c) suspension.

Attentes	Raison d'être	Conséquences/Réparations
<p><u>23a. Séchage</u></p> <p>Le séchage ne sera pas toléré.</p>	<ul style="list-style-type: none"> La présence aux cours est essentielle à la réussite scolaire. Il existe une relation entre l'assiduité et la réussite. L'assiduité permet de développer le sens d'engagement et de responsabilité. 	<ul style="list-style-type: none"> L'administration communiquera avec les parents d'un élève qui sèche. L'élève qui sèche est passible de : <ul style="list-style-type: none"> a) retenues ; b) suspension ; c) autres mesures appropriées. Si le problème persiste, les parents devront venir à l'école afin de discuter du problème et d'établir un plan d'action.

Attentes	Raison d'être	Conséquences/Réparations
<p><u>24.Tabagisme</u></p> <p>L'élève ne fume pas dans l'école ou sur la propriété de l'école.</p> <p>Il est interdit de vendre ou de donner des cigarettes sur la propriété de l'école.</p> <p>NB. Le tabac à mâcher est aussi interdit.</p>	<p>C'est une question d'hygiène et de santé.</p> <p>C'est contre la loi provinciale.</p> <p>http://www.e-laws.gov.on.ca/html/statutes/french/elaws_statutes_94t10_f.htm</p>	<ul style="list-style-type: none"> L'élève est passible de : <ul style="list-style-type: none"> a) amende du Bureau de santé (minimum 305\$); b) confiscation ; c) suspension.

Attentes	Raison d'être	Conséquences/Réparations
<p><u>25. Téléphones cellulaires</u></p> <p>Il est interdit d'avoir un téléphone cellulaire activé à l'école, sauf si l'enseignant(e) permet l'utilisation d'un téléphone cellulaire comme outil pédagogique.</p> <p>N.B. L'élève peut seulement utiliser son téléphone cellulaire dans la portique de l'entrée principale.</p> <p>L'élève ne doit pas utiliser son téléphone cellulaire pour prendre des photos/vidéos sans la permission de la personne.</p>	<p>On doit respecter la qualité de l'environnement d'apprentissage dans notre école.</p> <p>L'utilisation de ces appareils peuvent déranger les individus dans l'environnement immédiat.</p> <p>Un tel acte est une violation au droit à la vie privée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lors d'une 1^{ère} infraction, le téléphone cellulaire sera confisqué pour la journée. • Lors d'une 2^e infraction, le téléphone cellulaire sera confisqué et un parent devra venir le chercher à l'école. • Si le problème persiste, l'élève est passible de : <ul style="list-style-type: none"> a) retrait interne ; b) suspension ; c) autres mesures appropriées. • L'élève est passible d'une suspension ou autres mesures appropriées.

Attentes	Raison d'être	Conséquences/Réparations
<p><u>26. Tenue vestimentaire</u></p> <p>L'élève choisit des vêtements propres et appropriés au milieu scolaire. Tout vêtement doit être porté convenablement.</p> <p style="text-align: center;"><u>Vêtements interdits :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • vêtements décolletés ou transparents • chandail court • bain de soleil («halter top») • pantalons, jupes ou robes d'une longueur plus près de la taille que du genou • vêtements avec trous jugés inadéquats • vêtements avec messages inacceptables (violents, indécents ou vulgaires) • autres vêtements à la discrétion de la direction. <p>N.B. Les sous-vêtements ne doivent pas être visibles.</p>	<p>L'élève est fier(e) de son apparence.</p> <p>L'élève est sensible aux autres personnes de son entourage.</p> <p>L'école est un milieu axé sur l'apprentissage.</p> <p>C'est une question de respect de soi.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève doit rencontrer la personne à la direction. • L'élève doit changer ses vêtements à l'école ou à la maison, à la demande de la personne à la direction. • La personne à la direction communique avec les parents. • Si le problème persiste, l'élève est passible de : <ul style="list-style-type: none"> a) renvoi à la maison pour se changer ; b) retenues ; c) suspension.

Attentes	Raison d'être	Conséquences/Réparations
<p><u>27. Véhicules</u></p> <p>L'élève remplit un formulaire (disponible au secrétariat) de demande de stationnement sur la propriété de l'école.</p> <p>Une vignette est remise et doit être placée à la vue dans le pare-brise de la voiture. L'élève stationne aux endroits désignés seulement.</p> <p>Tous doivent conduire avec prudence.</p>	<p>Ceci facilite l'ordre et la circulation sur le terrain de l'école.</p> <p>Tous doivent respecter les lois de la circulation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève peut perdre le privilège de stationner sur la propriété scolaire. • L'élève peut recevoir une contravention. • La voiture peut être remorquée. • En cas d'infraction, la direction communique avec les parents. • Les forces policières sont avisées en cas de conduite dangereuse.

Attentes	Raison d'être	Conséquences/Réparations
<p><u>28. Vol</u></p> <p>L'élève ne vole pas.</p>	<p>C'est contre la loi.</p> <p>L'élève respecte les biens des autres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève remet l'objet. • L'élève peut perdre le droit de participer à des activités scolaires. • L'élève s'excuse auprès de la personne de qui il/elle a volé, s'il y a lieu. • L'élève peut être suspendu(e). • Il peut y avoir une intervention policière.